

Message

à l'Assemblée générale de Lausanne Région
de Gustave Muheim, président

Belmont, le 2 octobre 2008

Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir d'ouvrir notre assemblée ordinaire d'automne, dans ce haut lieu de la vie sociale des habitants de Morrens et alentours. Merci à vous, représentants des communes, pour votre fidélité à la « grande messe » semestrielle de Lausanne Région, et merci aussi à nos invités de suivre nos débats, particulièrement Mme et MM. Les Préfets Marion Freiss, Croset, Piot, Roy et Terribilini. Un salut à notre ancien président et préfet honoraire Marcel Gorgé.

Je salue aujourd'hui particulièrement la présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, que Lausanne Région reçoit pour la première fois. Celui-ci nous prie d'excuser son arrivée tardive en raison d'une autre séance. La présence, en plus active, d'un représentant du Conseil d'Etat à l'une ou l'autre de nos assemblées est un signe qui honore non seulement les 29 communes membres de notre association, mais aussi et surtout les 250'000 habitants qu'elles représentent.

Lausanne Région travaille par delà les frontières des districts, mais dans un espace territorial compact, entouré des premiers espaces agricoles, viticoles et forestiers du cœur du Pays de Vaud. Nous devons par contre déclarer nos intérêts partisans : ce sont ceux de nos habitants, dans les domaines que nous traitons de manière régionale. Lausanne Région n'a donc pas pour vocation de fonctionner comme relais des partis politiques, pour leur plus grand bien au demeurant !

Ceci exprimé, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur Jean-Daniel Chamot, syndic de la Commune des Morrennais, plus connus par le sobriquet « les Ours », ce qui est une appellation pour le moins surprenante, dans un coin de Pays qui a vu naître le Major Davel, et que les ours de Berne ont décapité ...

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Les traditions sont faites pour être respectées ! Je commencerai donc mon intervention par des propos liminaires qui concernent les finances communales :

Heureux Pays, où l'on voit ses Autorités cantonales rendre à Jules ce qui est à César, comprenez : diminuer la pression fiscale sur le contribuable, qu'il soit physique ou moral. Ce qui, à mes yeux du moins, est moins moral, c'est de décider, « à l'insu de leur plein gré », que les communes participeront aussi à cette redistribution de richesses.

Je vois déjà les premiers commentaires fuser : mais qu'est-ce que le président de Lausanne Région a, à vouloir, assemblée après assemblée, critiquer la politique financière cantonale ? Si elles ne sont pas d'accord, les communes n'ont qu'à l'exprimer à travers le référendum, diront certains ! Pas si simple, « camarade », on ne combat pas des mesures fiscales au profit des familles ou du tissu économique, sans se mettre à dos une part importante de l'électorat. Et comme Winkelried n'est plus là pour être poussé sur le devant de la scène, il reste nos réunions pour faire part de nos réflexions.

Il est vrai que les indicateurs sur les résultats financiers passés sont au beau fixe, aussi pour les communes. Merci d'ailleurs au Père Noël Michel Werhli et à sa belle commune de Bussigny, pour les 24 millions mis en 2007 dans la hotte de la péréquation. Mais si nous y avons pris goût, cela ne suffira pas pour avoir droit à un ressat ! La crise gravissime que traversent toutes les institutions financières

dans ce monde finira, plutôt tôt que tard, par faire sentir ses effets dans nos rentrées fiscales, même s'il y en a « point comme nous ».

La baisse moyenne de 1.5 points d'impôts communaux votés par le Grand Conseil est dans tous les cas favorable aux bénéficiaires, dirait M. de La Palice. Par contre, elle ne fait pas le bonheur de nombreuses Municipalités, obligées à nouveau, après EtaCom et sa péréquation intercommunale, puis la RPT, à intégrer de nouveaux effets négatifs dans leur planification financière.

Mais il faut par contre saluer haut et fort la volonté du Conseil d'Etat de s'engager financièrement et fortement dans la réalisation du PALM. N'en déplaise à ceux qui vivent grâce aux dissensions des autres et qui adorent tremper leur plume dans le fiel, il n'y a pas de crise institutionnelle au sein des partenaires du PALM. Chacun défend en âme et conscience ce qui lui semble être le plus approprié pour sa population et la région, puis se range démocratiquement derrière l'avis de la majorité et/ou de celui qui paie, donc qui commande.

Notre Secrétaire générale vous informera tout à l'heure sur l'avancement de ce dossier, qui depuis ses prémises est considéré comme exemplaire par la Berne fédérale, à défaut d'être le meilleur, que nous ne connaissons au demeurant pas. Le PALM a franchi toutes les étapes, dans le strict respect des délais fédéraux, contrairement à ce que vous avez pu lire, de ci de là. Nous devons ce résultat à vous, les représentants techniques et politiques des communes et du canton, ainsi qu'aux spécialistes qui nous ont accompagnés dans cette démarche proactive.

Mais nous devons aussi tirer un coup de chapeau particulier aux services de la Ville de Lausanne qui ont établi dans un temps record un document sur la mobilité douce dans notre agglomération. Cette partie du PALM a reçu un accueil particulièrement marqué à Berne. Merci donc à M. le Syndic Brélaz de transmettre nos remerciements aux « petites fourmis » lausannoises, et merci à sa Municipalité de les avoir motivés à construire ce splendide terrier régional de la mobilité.

Mais le PALM c'est aussi pour nous la mise en application d'une nouvelle compétence accordée aux régions : celle de préavisier sur les demandes de subventions de nos communes auprès du Département de l'économie. La LADE (loi sur l'appui au développement économique) met en pratique la demande des régions de transferts de compétences du haut vers le bas, et non l'inverse auquel nous sommes si (mal) habitués. Notre Office de promotion économique et le Département Agglomération maîtrisent parfaitement ce sujet. Mais si d'aventure nous devions préavisier négativement sur une demande communale, la motivation serait étayée avec tout le sérieux que vous êtes en droit d'attendre de votre association. Alors, en cas de doutes, appelez-nous avant de déposer votre demande ; nous vous assisterons dans sa rédaction pour lui donner les meilleures chances.

Ceci exprimé, parlons brièvement « affaires régionales » :

- **Future piscine couverte aux dimensions olympiques :** la Municipalité de Lausanne a associé votre serviteur à une première séance de réflexion avec des spécialistes des sports aquatiques, ceci dans le cadre du projet « Métamorphose ». Votre Commission des activités sportives quant à elle va réactualiser les données sur les besoins exprimés à l'époque par nos communes membres, et un courrier vous sera adressé à cet effet courant de cet automne. Le projet de couverture provisoire d'un bassin à Bellerive, en attendant la réalisation du bassin olympique, est donc abandonné. Je vous rappelle que le projet avait été mis en attente, à la demande de la Municipalité de Lausanne, avant notre vote en 2006.
- **Le CIGM :** les Communes de Lausanne, Prilly et Renens sont heureuses de pouvoir compter sur l'appui de 18 communes de Lausanne Région, qui les aident en prenant en charge environ fr. 500'000.-- du déficit d'exploitation. La dernière assemblée générale du CIGM a révisé ses statuts en y intégrant, entre autres, une place en faveur de notre association au Comité de direction. Notre collègue Raymond Bron de Cugy assume ce mandat et nous le remercions ici chaleureusement de mettre à disposition ses compétences (pour qui l'ignore, M. Bron a dirigé de nombreuses années le service cantonal des sports).
- **Journée sportive en 2009 :** merci à Mme Romano, municipale à Renens et à M. Lambert municipal à Pully d'avoir accepté le « pilotage politique » de cette Journée pour laquelle toutes les communes ont répondu « présent ». Le travail dans l'ombre a commencé pour Mme

Savary et elle se fera un plaisir de répondre à vos questions d'organisation locale, le moment venu. Votre Bureau de coordination a d'ailleurs pris la mesure de l'importance de cette nouvelle activité régionale, en « boostant » quelque peu le budget y afférant.

- La mobilité devient chaque jour un peu plus sportive. Il suffit pour s'en convaincre de se déplacer aux heures de pointe. La Commission **Transports** prépare donc notre opération quinquennale, **les comptages routiers**. Vous nous avez transmis vos intentions et l'appel d'offres public ne saurait tarder. L'utilité de ce travail titanesque est aujourd'hui officiellement reconnue, puisque le canton a pu s'appuyer sur nos travaux auprès de l'instance fédérale, lors de la construction de la 3^{ème} voie de contournement de l'agglomération. Lors de l'inauguration du métro m2, M. le Conseiller d'Etat Marthaler a rendu hommage à la Ciurl, notre « aïeule », qui avait relevé la nécessité de cet axe de transport, et qui fait la fierté même du Conseiller fédéral M. Leuenberger. Alors, reste à plonger dans nos archives pour voir si elles ne parlent pas aussi des 3^{ème} voies CFF et autoroutière entre notre Capitale et Genève !
- Une autre nouveauté dès 2009 est à saluer (si vous le décidez lors du vote sur le budget) : le projet pilote **DUO 15-18**, proposée par notre Commission **Emploi et formation des jeunes**. Présenté dans les 3 secteurs, ce projet a reçu un excellent accueil de la part des représentants des communes. Je ne vais pas rappeler ici les enjeux, ceux-ci vous ayant été fournis sous forme écrite en vue de cette assemblée. Par contre, je vous informe que les démarches en vue d'un subventionnement du canton, même symbolique, sont en cours. Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a reçu des explications détaillées et nous a mis en relation avec son service concerné par notre démarche. Une réponse cantonale favorable est un préalable indispensable pour nous permettre de solliciter la Berne fédérale, pour un autre soutien financier. La cotisation pour le projet DUO 15-18 qui est prévue au budget 2009 sera adaptée, comprendre : diminuée, en cas de résultats favorables de nos démarches financières.
- Remercions ici la commission **Toxicomanie** qui a décidé de revoir les attributions des cotisations relatives à ce fléau du « monde moderne ». Ses démarches ont permis de maintenir les prestations du Centre de St-Martin, grâce à une intégration de celles-ci dans la facture de la santé publique cantonale (pour laquelle les communes ne participent pas). En 2009, nous participerons encore à hauteur de fr. 60'000.- , puis le canton prendra le relais à 100 %. Merci à M. le Conseiller d'Etat Maillard d'avoir répondu favorablement à notre requête. Lausanne Région a pour vocation d'explorer des pistes nouvelles, mais pas de se substituer aux pouvoirs publics lorsque les mesures deviennent pérennes. Ceci est dès lors parfaitement compris par l'instance cantonale.

Pour conclure, quelques mots sur la **Promotion économique** :

- Après la réalisation en 2006 d'une brochure intitulée « le fil rouge pour la création d'entreprise », la **CIC** (Communauté d'intérêts centre) a édité une nouvelle brochure : « le fil rouge pour la commercialisation d'un produit », répondant en cela à de nombreuses sollicitations. Plus d'informations dès la semaine prochaine.
- Et maintenant un coup de pub en faveur de l'édition **PERL** (Prix Entreprendre Région Lausanne) 2009. Soyez nombreux à participer à la cérémonie du 2 avril prochain à Beaulieu, qui voit se rencontrer chaque année un peu plus de responsables de notre tissu économique régional et vaudois. Nous cherchons d'ailleurs un parrain pour la corbeille des lots, qui comporte toujours quelques bouteilles issues de nos vignobles. Alors, si une Commune souhaitait être notre Bacchus en 2009, merci de le faire savoir à Mme Rochat.
- **Beaulieu** et son projet **TAOUA** : votre serviteur vous représente au sein du Conseil de Fondation, propriétaire des murs existants, rachetés principalement par les collectivités publiques en 2000. Si les médias ont présenté ce mardi le projet de tour qui pourrait s'insérer dans le front Jomini, ils ont surtout mis en relation le site de Beaulieu avec la Foire du Comptoir suisse, pour alimenter leurs commentaires. Si cette manifestation reste importante pour l'équilibre des comptes de l'exploitant, elle n'est plus déterminante, comme dans les années 90. Par contre, la robe portée par la mariée (comprendre : l'aspect des bâtiments),

lors de la création de la Fondation, cachait avantageusement certaines « décrépidités » (je parle toujours des bâtiments !). A ce jour, la Fondation a financé, tant les travaux de rénovation que de reconstruction, avec le produit du loyer encaissé. Les banques n'ont donc pas eu à intervenir sur le long terme. Par contre, les travaux à venir, principalement ceux concernant les halles Sud et Nord, vont nécessiter des fonds nouveaux et des discussions sont en cours avec les instances cantonales et de la Capitale. Lorsque la COREL (ex Lausanne Région) vous avait demandé de participer à la dotation du capital de la Fondation, ce que vous aviez accepté à l'unanimité, nous nous étions engagés à ne pas vous solliciter à nouveau avant 2015 ; cet engagement n'était d'ailleurs pas étranger au succès de notre démarche. Aujourd'hui, nous maintenons cet engagement, que nos partenaires comprendront certainement. Quant à TAOUA, cette tour s'inscrit parfaitement dans la volonté cantonale de densification dans le périmètre du PALM, tout en augmentant les surfaces de verdure existantes. Au surplus, et personne n'en parle, le futur front Jomini pourra recevoir une interface des mobilités des plus performantes.

En conclusion, et année après année, je me plais à conclure mon message par des remerciements à vous toutes et vous tous, qui faites que Lausanne Région est un partenaire reconnu et respecté pour la haute qualité de ses travaux.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim